

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DE LA GESTION
DU PERSONNEL**

CII/1862

BURKINA FASO*Unité – Progrès – Justice*

Arrêté n° 2010 5287 /MS/SG/DRH/SGP
portant nomination d'un chef de service.**LE MINISTRE DE LA SANTE**

Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
 Vu le décret n°2010-105/PRES/PM du 12 mars 2010 portant remaniement du gouvernement du Burkina Faso ;
 Vu le décret n° 2007-424/PRES/PM du 13 juillet portant attributions des membres du gouvernement ;
 Vu la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;
 Vu la loi n°019/2005/AN du 18 mai 2005 portant modification de la loi n°013/98/AN du 28 Avril 1998 ;
 Vu le décret n°2009-104/PRES/PM/MS du 02 mars 2009 portant organisation du Ministère de la Santé ;
 Vu l'arrêté n°2006-136/MS/CAB du 12 septembre 2006 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la santé ;
 Sur proposition du Directeur des études et de la planification ;

ARRETE

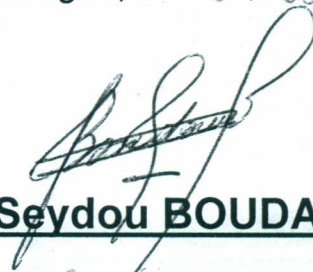
Article 1 : Monsieur NIGNAN Bertin Jean André Banikho, mle 29 607, médecin de santé publique en service à la direction des études et de la planification, est nommée chef de service planification, suivi et évaluation en qualité.

Article 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et le directeur des études et de la planification sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui prend effet pour



compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /..

Ouagadougou, le 01 OCT 2010



Seydou BOUDA

Ampliations :

| | | |
|----------|------------|--------------|
| 1-CAB | 1-DEP | 1-Impôts |
| 1-SG | 1-DAF | 4-DRH |
| 1-IGSS | 1-CF | 1-CADSS |
| 1-DGS | 1-Solde | 1-Intéressée |
| 1-Trésor | 1-Archives | |